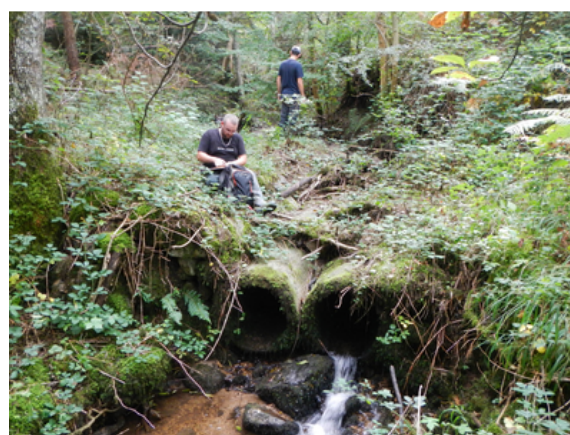
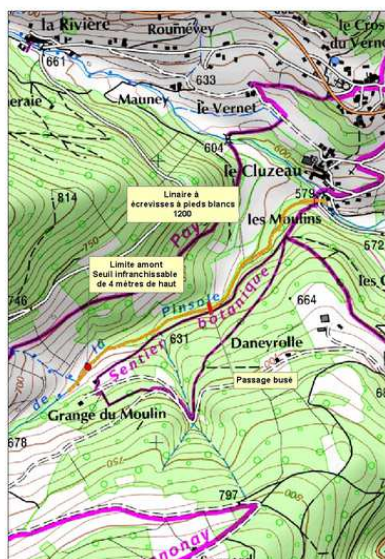


Volet	code <b>TRA</b>	<b>Réalisation de travaux ou de mesures de restauration ou de maintien de la connectivité</b>
Objectif Contrat	code <b>TRA2</b>	<b>Restauration des connexions au sein du Massif du Pilat (corridors infra-territoriaux)</b>
Action	code <b>TRA2.1</b>	<b>Restauration de la continuité écologique sur le Bassin versant de la Cance : ruisseaux Bétonnière, Pinsole et Moulin Laure</b>

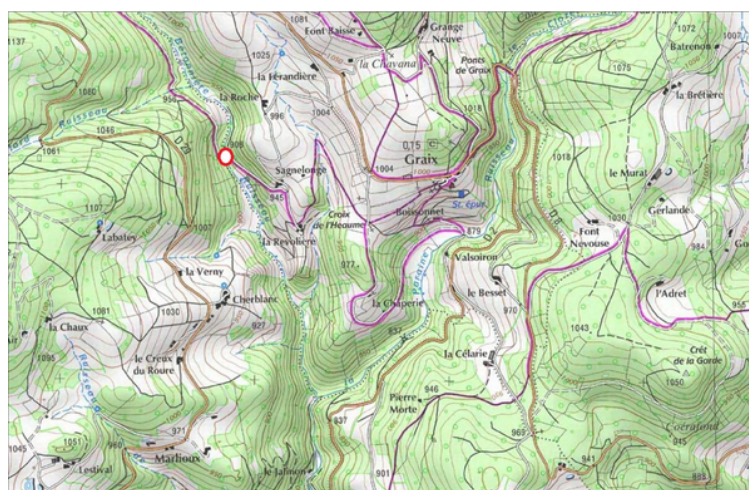
**Localisation de l'action**

Linéaires à Ecrevisse à pied blanc sur les ruisseaux de la Pinsole et du Moulin Laure (communes de Burdignes / Villevocance / Vanosc (Ardèche))



Passage busé sur le ruisseau de la Pinsole

Aménagement passage busé sur le ruisseau de la Bétonnière (commune de Graix (Loire))



L'ensemble des berges et ouvrages à aménager sont sur des propriétés privées dont la restauration et l'entretien ont été délégués au Syndicat des Trois Rivières (via une DIG).

### Descriptif de l'action

Un inventaire de l'Ecrevisse à pieds blancs réalisé en 2009 sur le Bassin versant de la Cance a mis en évidence la fragilité de cette espèce avec la présence de quelques populations relictuelles isolées les unes des autres. L'objet de cette action est de conforter les populations existantes en améliorant les continuités aquatiques et les habitats sur les tronçons où l'Ecrevisse est présente. Afin de prévenir tout risque d'invasion par des écrevisses exogènes, le Syndicat mixte des Trois Rivières assurera une veille écologique.

A noter l'existence d'un contrat de rivière sur le bassin versant de la Cance et des affluents du Pilat rhodanien en cours de révision au moment de l'élaboration du plan d'actions « corridors ».

#### **Le ruisseau de la Bétonnière :**

Afin de restaurer la continuité écologique du cours d'eau, il est nécessaire de supprimer le busage en place et de le remplacer par un ouvrage adapté (type pont-cadre)

#### **Les ruisseaux de la Pinsole et du Moulin Laure :**

Des populations d'Ecrevisse à pied blanc sont présentes de manière certaine ou potentielle sur ces cours d'eau : il est nécessaire de mener un état des lieux des populations afin de vérifier les limites de répartition. Des aménagements seront alors mis en place pour favoriser l'implantation et/ou le développement de la population : gestion du lit, des berges, des ouvrages, plantations, etc.

Il est également envisagé de travailler sur la franchissabilité écologique : buses à supprimer par exemple

Afin d'évaluer l'efficacité de cette action sur les continuités écologiques, un dispositif de suivi sera étudié et mis en place dans le cadre de l'action ANI 3.1 « Réalisation d'une évaluation scientifique et technique du plan d'actions ». Il sera veillé notamment que la réalisation des travaux sur les ruisseaux de la Pinsole et du Moulin Laure n'entraînent pas la propagation d'espèces d'écrevisses exogènes.

### Enjeu trame écologique (SRCE)

Ces actions se situent en dehors d'axes prioritaires SRCE, mais est favorable à une espèce animale (Ecrevisse à pieds blancs) sensible à la fragmentation de ses habitats.

### Indicateur de suivi

#### **Le ruisseau de la Bétonnière :**

- Retrait du busage actuel
- Installation d'un ouvrage type « pont-cadre »

#### **Les ruisseaux de la Pinsole et du Moulin Laure :**

- Délimitation précise de la population d'Ecrevisse
- Réalisation de travaux d'amélioration des habitats de vie de l'Ecrevisse
- Etude de l'opportunité de réaliser des aménagements pour améliorer la franchissabilité
- Aménagement éventuel de seuils (amont ou aval)

### Durée estimée

2 ans

### Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
Travaux Bétonnière				
	Travaux Pinsole et Moulin Laure			

### Coût de l'opération

	2014	2015	montant	€ TTC	
Travaux suppression seuil ruisseau de la Bétonnière	12 000		12 000	€ TTC	
Travaux ruisseau de Pinsole		20 000	20 000	€ TTC	
Travaux ruisseau du Moulin Laure		40 000	40 000	€ TTC	
<b>Fonctionnement</b>	<b>12 000</b>	<b>60 000</b>	<b>72 000</b>	<b>€ TTC</b>	
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>12 000</b>	<b>60 000</b>	<b>72 000</b>	<b>€ TTC</b>	0% de coût interne

### Maître d'ouvrage

Syndicat des Trois Rivières

#### Ruisseau de la Bétonnière - Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
Agence de l'eau RMC			80	9 600	<b>9 600</b>
Syndicat Trois Rivières			20	2 400	<b>2 400</b>
<b>Total (€ TTC)</b>			<b>100</b>	<b>2 400</b>	<b>12 000</b>

#### Ruisseau de Pinsole - Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
Agence de l'eau RMC			80	16 000	<b>16 000</b>
Syndicat Trois Rivières			20	4 000	<b>4 000</b>
<b>Total (€ TTC)</b>			<b>100</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>

#### Ruisseau de Moulin Laure - Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
Agence de l'eau RMC			80	32 000	<b>32 000</b>
Syndicat Trois Rivières			20	8 000	<b>8 000</b>
<b>Total (€ TTC)</b>			<b>100</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>